



Société des Amis du Musée de Vernon

Prix « Arts & Mémoires » 2022-23 - Appel à candidatures

La Société des Amis du Musée de Vernon a créé un **prix intitulé « Arts & Mémoires »**. L'association fondée en 1987 poursuit ainsi sa mission en faveur du développement du rayonnement du Musée A.G. Poulain en France et à l'étranger.

D'un montant de 750 euros, ce prix récompensera le travail d'un(e) étudiant(e) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur français ayant soutenu un mémoire de Master 2 en histoire de l'art, archéologie, muséologie, historiographie des collections, etc. dont le sujet permet d'apporter des connaissances nouvelles sur les collections permanentes du Musée de Vernon, susceptible de déboucher sur les actions de valorisation (exposition, publication, publication numérique, dispositifs de médiation).

Le champ de recherche est défini en fonction d'un(e) artiste et/ou une(des) œuvre(s) des collections permanentes du Musée de Vernon et doit être approuvé par le Comité scientifique composé de 5 personnes : le Maire-Adjoint de la Ville de Vernon en charge de la culture et de la ville numérique, la responsable du Musée de Vernon, ou une personne déléguée par elle pour l'étude des candidatures, Monsieur Daniel Goupil, Président de la Société des Amis du Musée de Vernon (SAMV), Madame Sophie Fourny-Dargère, conservateur honoraire du patrimoine et membre du Conseil d'administration de la SAMV, et le Directeur des Archives départementales de l'Eure. Les dossiers retenus sont choisis selon la majorité des voix.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation,
- un C.V.,
- une lettre de recommandation du directeur de recherche, et
- pour le dépôt de candidature dès septembre : un avant-projet de deux pages (5000 signes maximum espaces comprises) détaillant les motifs et les enjeux de sa recherche, ainsi que le but de celle-ci.
- pour le dépôt de candidature après soutenance : un exemplaire du mémoire définitif et la feuille de note du jury

Le dossier de candidature complet doit être adressé au format PDF dans un seul envoi. Chaque fichier doit être identifié comme suit : NOM_Prénom_Prix.pdf. Adresse de l'envoi : prixam@gmail.com. Pour l'année universitaire 2022-2023, la réception des candidatures se fait à partir du 1^{er} septembre 2022 (manifestation de l'intention), et la date de clôture est fixée par le comité scientifique (mi-juillet 2023, après les soutenances). Le comité se réunit pour étudier les candidatures, auditionner les candidats et statue. Plusieurs candidat(e)s peuvent donc se trouver en concurrence.

Le prix « Arts & Mémoires » récompensera l'auteur du mémoire dont le travail contribuera à une meilleure connaissance et/ou à la mise en valeur des collections permanentes du Musée de Vernon et se distinguera par ses qualités d'originalité, de rédaction et de rigueur scientifique. Il sera décerné au bénéficiaire, selon décision du Comité Scientifique après que chacun(e) des candidat(e)s en lice aura soutenu son mémoire devant le jury de son établissement d'enseignement supérieur selon le protocole en place, et que toutes les notes auront été enregistrées. Le prix sera remis au lauréat désigné, lors de l'assemblée générale de l'association au courant du dernier trimestre 2023.

Plus d'information : <http://www.vernon27.fr/la-ville/culture/musee-de-vernon/>
<http://amis-musee-vernon.monsite-orange.fr>

Pour tout renseignement :

Société des Amis du Musée de Vernon :

Mme Iris Gengembre - iris.gengembre01@gmail.com – 06 71 72 85 42

Responsable du Musée de Vernon :

M Nicolas Bondenet - nbondenet@vernon27.fr – 02 32 64 79 33 / 06 08 01 53 60